

LETTRE D'INFORMATION N°1 DU CONSEIL SYNDICAL Octobre 2024 COPROPRIETE DU VILLAGE ANGLAIS - BOIS LA CROIX

<https://vablc.fr>

Le nouveau site de la Copropriété est en ligne depuis le 1^{er} septembre

Historique

En 2008, le nom de domaine vablc.fr a été déposé par le Conseil Syndical et un premier site Internet a vu le jour, développé par Alain Ferrier qui en a assuré les évolutions jusqu'en 2014.

De 2015 à 2022, Michel Favier, nouveau Président du Conseil Syndical a pris la relève et a continué de faire vivre le site en y apportant une masse considérable d'informations sur la Copropriété : son histoire, ses parties communes (parc, château et communs), sa vie et son fonctionnement.

Fin 2022, le Conseil Syndical actuel et plus particulièrement la commission communication et relations avec les Copropriétaires a décidé de rénover le site, vieux d'une quinzaine d'années : changement d'environnement technique, aspect modernisé, mais surtout accessibilité depuis un téléphone mobile ou une tablette et plus grande interactivité avec les Copropriétaires : blog, formulaires de contact, enquêtes, ...



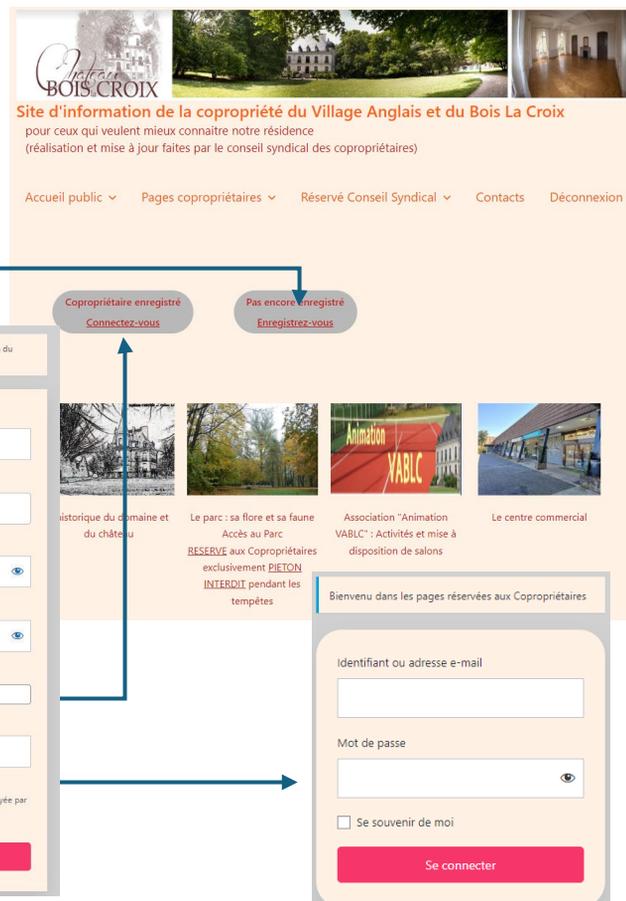
Comment accéder au site

Le nouveau site comprend 3 parties cloisonnées entre elles pour des questions de confidentialité :

- une partie **accessible tout public** qui présente des généralités sur notre Copropriété
- une partie **réservée aux Copropriétaires** qui nécessite un enregistrement préalable pour pouvoir se connecter, pour s'informer de tout ce qui concerne notre Copropriété (voir au verso)
- Une partie **réservée au Conseil Syndical** qui regroupe les informations propres au Conseil, les archives et les documents

S'enregistrer et se connecter en tant que Copropriétaire

- 1) Aller sur la page d'accueil <https://vablc.fr>
- 2) En haut de la page se trouvent 2 boutons « Copropriétaire enregistré Connectez-vous » et « Pas encore enregistré Enregistrez-vous »
Cliquez sur le bouton de droite « Pas encore enregistré Enregistrez-vous »
- 3) Vous remplissez le formulaire d'enregistrement : identifiant, mail, mot de passe, taper 1 et adresse postale
- 4) Ensuite l'administrateur du site vérifie que vous êtes bien Copropriétaire et accepte votre demande d'enregistrement
- 5) Vous recevez un mail vous disant que votre enregistrement est validé
- 6) Vous pouvez alors vous connecter en cliquant sur le bouton « Copropriétaire enregistré Connectez-vous », avec votre identifiant ou votre mail (au choix) et votre mot de passe que vous avez définis lors de votre enregistrement



La page d'accueil des copropriétaires

Menu général

Page actuelle

Sous - Menu

Info à la une

Vers formulaire contact

Blog Copropriétaires

Prochains évènements

Accès au Parc :

- **Strictement réservé aux Copropriétaires**
- **Exclusivement Piéton**
- **INTERDIT pendant les tempêtes**
- **Chiens tenus en laisse**

Dernières nouvelles

Le plan complet du site

Suite nouvelles

Documents utiles

Vie Copropriété

Fonctionnement Copropriété

Espaces verts

Travaux

Contacts

Pages copropriétaires

- **Règles de vie**
 - Livret de Copropriété
 - Règles de construction
 - Vendre son pavillon
 - Informations diverses
 - Travaux/Domaine communal
 - Rencontres avec notre mairie
 - Règlement de Copropriété et autres documents officiels
 - Activités : Château et Tennis
 - Convention avec l'association Animation VABLC
 - Convention Tennis
- **Fonctionnement de la copropriété**
 - PV de l'assemblée générale
 - Les finances de la copropriété
 - Le Conseil Syndical
 - Le rôle du Conseil Syndical
 - La composition du Conseil Syndical
 - Son organisation et son fonctionnement
 - Les réunions et permanences et leurs comptes-rendus
 - Les bulletins d'informations
 - Le Syndic
- **Travaux**
 - Travaux en cours et travaux votés lors de l'A.G. 2023
 - Travaux futurs
 - Travaux des années antérieures
- **Espaces verts**
 - Gestion des espaces verts
 - Expertise forestière
 - Entretien espaces verts
 - Rucher du Bois la Croix

Plan complet du site